

Chez VOUS

le mag
logélia
CHARENTE

N° 03 | MAI 2026



L'actu

VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANTS

En fin d'année, vous serez amenés à élire vos 4 représentants au sein des instances de Logélia.



défendre les intérêts des locataires.

Ces représentants sont locataires de Logélia et élus pour 4 ans. Ils appartiennent à une association œuvrant dans le domaine du logement social. Ils siègent au sein du Bureau, du Conseil d'Administration et des Commissions d'Attribution des Logements. Ils sont élus pour

EN SAVOIR PLUS

Le vote aura lieu par correspondance à partir de fin novembre. Vous recevrez un premier courrier d'information en septembre. Si vous souhaitez être candidat, n'hésitez pas à contacter une des associations représentatives : CNL, CLCV, AFOC, DAL, UNLI, INDECOSA CGT.



RAPPEL : ACTIVEZ VOTRE ESPACE LOCATAIRE

Dans votre nouvel espace locataire, vous pouvez retrouver les documents relatifs à votre logement (bail, avis d'échéance...), payer votre loyer, etc.

NOUVEAU : dès le mois de juin, vous pourrez mettre en place le prélèvement automatique de votre loyer en quelques clics !

Pour accéder à votre espace :

- Onglet « Espace locataire » en haut à droite sur notre site logelia.fr
- Application mobile « Mon espace Logélia Charente » à télécharger gratuitement sur votre store [Android](#) ou [iOS](#).

EN SAVOIR PLUS

L'actu

ENQUÊTE DE SATISFACTION TÉLÉPHONIQUE

Tous les trois ans, Logélia a l'obligation de mener une enquête de satisfaction téléphonique auprès de ses locataires.

DERNIÈRE ENQUÊTE (2023)

84% DE SATISFACTION*

*Enquête téléphonique réalisée auprès de 902 locataires

- Cette année, l'enquête téléphonique sera réalisée par la société Présence.
- Entre le 19 et le 29 mai, les enquêteurs appelleront des locataires choisis au hasard. Ils poseront une cinquantaine de questions concernant le quartier, la résidence, le logement. L'entretien durera une dizaine de minutes et sera totalement anonyme.



- Le numéro de téléphone qui est susceptible de vous contacter est le 09 68 50 47 01.

Merci de répondre à l'enquêteur s'il vous appelle : cette enquête est importante pour connaître votre avis et nous permettre de nous améliorer. Nous comptons sur vous !



05 45 38 66 00

contact@logelia.fr

10 impasse d'Austerlitz
16025 ANGOULÊME CEDEX

Accueil physique et téléphonique
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le vendredi jusqu'à 16h.

DES
DIFFICULTÉS
DE PAIEMENT ?

**N'ATTENDEZ PAS,
CONTACTEZ-NOUS !**

ENCORE

Ne pas jeter sur la voie publique



Bien dans mon quartier

Les animations de l'été au Champ de Manoeuvre (Soyaux)

Cet été, place à la convivialité et à la fête avec le FLEP !

- Rendez-vous au Parc Allende les vendredis 3, 10, 17, 24 juillet et le 28 août à partir de 19h pour des soirées festives : cinéma en plein air, soirées dansantes et animations pour tous.
- Tous les mercredis de l'été à partir du 8 juillet, de 18h à 21h, venez profiter de l'ambiance chaleureuse de « La Guinguette de 1001 Facettes » (épicerie sociale) et de ses animations variées : karaoké, jeux de société, concerts... Restauration et buvette payantes sur place.

PLUS D'INFOS À VENIR

Bon à savoir

La régularisation de charges

Une fois par an, Logélia compare les charges réelles de fonctionnement de votre logement et de votre résidence aux provisions de charges que vous avez déjà payées. C'est la régularisation de charges. Le détail de ce calcul vous est envoyé sous la forme d'un relevé annuel de charges locatives.



1/ Entre fin mai et début juin, vous recevrez votre relevé annuel.

2/ A la fin du mois de juin, vous recevrez votre avis de régularisation de charges. Deux situations sont possibles :

- Si les provisions de charges que vous avez déjà payées sont insuffisantes, vous réglez la somme manquante en même temps que le loyer de juillet.
- Si les provisions de charges que vous avez déjà payées sont plus importantes que les charges réelles, Logélia vous rembourse.

Des permanences seront organisées pour vous accompagner. [Retrouvez les dates sur notre site internet.](#)

Suivez votre consommation d'eau



Téléchargez l'application mobile gratuite **MyConso** pour suivre votre consommation et faire des économies ! Elle est disponible sur votre store [iOS](#) ou [Android](#).

EN SAVOIR PLUS SUR LA RÉGULARISATION DE CHARGES

> Catégorie "Mes charges"

EN SAVOIR PLUS SUR L'APPLICATION MYCONSO

Les chantiers

ON CONSTRUIT À :

COGNAC, CITÉ BALLET

6 MAISONS (T3 ET T4)

- Jardin, terrasse et garage
- Accessibilité PMR
- Pompe à chaleur
- Proche commerces et services (Intermarché, boulangerie, écoles...)
- Disponibles à l'automne 2026



MAISONS DE LA TOUVRE

ON RÉHABILITE À :

ANGOULÊME, LA GRAND FONT (AUBÉPINES, BLEUETS, COQUELICOTS, DAHLIAS)

185 LOGEMENTS :

- Isolation thermique par l'extérieur, création de porches d'entrée, chauffage, électricité, rénovation salle de bain, cuisine, parties communes
- Fin des travaux prévue en mars 2027

COGNAC, LES RENTES (BÂTIMENTS J, L ET M)

48 LOGEMENTS :

- Isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures et des radiateurs, électricité, VMC, rénovation de la salle de bain, cuisine, parties communes
- Fin des travaux prévue en février 2027

Le chantier

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier de l'Etang des Moines, à La Couronne, Logélia s'est engagé à démolir les 14 logements du bâtiment A3.

Les ouvriers ont commencé par la dépose du mobilier intérieur (meubles de cuisines, éléments sanitaires...), des cloisons et des portes. Ils ont ensuite utilisé une pelle de démolition pour grignoter, petit à petit, les façades. Le chantier s'est déroulé de février à mai.

Le terrain laissé vide sera remis en état par Logélia, avant d'être rétrocédé à la Ville. Un aménagement paysager pourrait y être réalisé. Une concertation sera organisée avec les habitants.

En 2024, les 111 appartements des bâtiments voisins (A1, A2, B et C) avaient été entièrement rénovés.

EN SAVOIR PLUS



A vous de jouer

Jeu concours :
Les plus beaux jardins & balcons

A GAGNER : DES BONS D'ACHATS CHEZ GAMM VERT*

Comment participer ?

Envoyez une photo de votre jardin ou de votre balcon à l'adresse communication@logelia.fr en précisant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone avant le 7 juin 2026. Un jury composé de salariés de Logélia fera une première sélection de photos. Les photos sélectionnées seront soumises à un vote sur Facebook.

Les 3 photos gagnantes apparaîtront dans le prochain numéro de « Chez Vous ».

LIRE LE RÈGLEMENT DU JEU

Jeu concours gratuit, valable du 12 mai au 7 juin 2026 et ouvert à toute personne majeure locataire d'un logement de Logélia. Limité à 1 participation par foyer. Règlement disponible sur logelia.fr et sur simple demande écrite. La participation implique l'entière acceptation du règlement du jeu. Les participants déclarent et garantissent avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos.*Voir modalités dans le règlement.

